

## **COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 SEPTEMBRE 2011**

**Présents : Mmes PALLOT Annie. BOLAND Sylvie. MOREAU Karine. NAULIN Aline. DESBROSSES Anne-Marie. COGNARD Véronique. MM. CHIERICI Daniel, HASSLER Joseph. LADROUE Philippe. TOUILLON Jean-Christophe. PALLOT Jean-Paul. SCHUSTER Walter. LORTON Nicolas. MARLOT Emmanuel. DEMORTIERE André.**

La séance est ouverte par Madame le Maire à 20h00.

Secrétaire de séance : M. PALLOT Jean-Paul

Madame le Maire demande au Conseil de respecter une minute de silence suite au décès brutal de M. Jean Michel CARRÉ, correspondant de presse couvrant toutes les activités se déroulant sur le territoire de la commune.

Madame le Maire après être revenue sur l'avancement de quelques points du précédent conseil en demande l'approbation celui-ci est approuvé à l'unanimité. Le registre circule pour signatures. On passe à l'ordre du jour.

### **I – REFECTIOIN TOITURE CHAPELLE**

Sur 4 entreprises consultées 3 ont répondu :

- SARL BERNIGAUD pour 10 118.16 € TTC ( 8460 € HT)
- CHARPENTE LABARGE pour 11 822.70 € TTC (9 885.20 HT)
- EURL BOIS HABITAT pour 10 741.27 € TTC (8 981 HT)

Le Conseil autorise Madame le Maire à passer commande à la SARL BERNIGAUD la mieux disante.

### **II – ACHAT CUVE A CARBURANT**

Suite à des manques constatés dans les cuves situées dans les garages, la mise en sécurité de la distribution rend nécessaire l'achat d'une cuve. Cette cuve sécurisée pourra être mise en extérieur ce qui facilitera son utilisation. 2 entreprises ont été consultées pour une cuve d'une capacité de 2 500 l.

Ets GOSSELIN pour un prix de 2 100 € HT

AGRO SERVICE pour un prix de 2 500 € HT

Le Conseil autorise Madame le Maire à passer commande aux ETS GOSSELIN le mieux disant.

Madame le Maire informe le Conseil des travaux réalisés par les services techniques à l'intérieur des garages et de la pose de grilles à certaines fenêtres qui n'en étaient pas pourvues.

### **III - ACHAT CHALUMEAU**

Suite à une demande des services techniques, une discussion est engagée quant à la nécessité d'acquérir ce matériel. Avec ou sans oxycoupeur ? La décision est reportée au prochain conseil. Monsieur MARLOT, technicien pour ce type de matériel évaluera les besoins et proposera la solution la mieux adaptée.

### **IV – ACHAT BROYEUR A VEGETAUX**

Madame le Maire explique que ce genre de matériel évite d'avoir recours au brûlage (méthode toujours discutable) Deux possibilités : l'achat pour un coût d'environ 13 000 € ou la location avec différentes propositions, après débat il est décidé de retenir la location pour une année d'essai. Différents devis seront demandés aux loueurs les plus proches en tenant compte également des caractéristiques techniques du matériel. M Philippe LADROUE est chargé de suivre ce dossier.

### **V – DEMANDE DE SUBVENTIONS**

Deux demandes d'associations palingeoises sont étudiées :

- société de chasse 80 € reconduction
- Volcano 80 € reconduction

### **VI – AMENDES DE POLICE 2012**

A la demande de Madame le Maire, le Conseil l'autorise à monter le dossier pour l'obtention de subvention « amendes de police » programme 2012. Objet : sécurisation du CD128 et création de chemin piétonnier à hauteur du lotissement du Val Fleuri. Le devis estimatif s'élève à 22 200 € HT.

### **VII – RAPPORTS DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT**

Chacun des conseillers a en mains un exemplaire de ces rapports, après relecture, quelques commentaires, et la correction d'une coquille ; les rapports de l'eau et de l'assainissement sont approuvés à l'unanimité.

### **VIII – TRANSPORTS SCOLAIRES OCCASIONNELS 2011/2012**

Madame le Maire propose au Conseil, qui l'accepte à l'unanimité de reconduire, pour l'année scolaire 2011/2012, la prise en charge par la commune des transports scolaires occasionnels.

### **IX – AMORTISSEMENT TRAVAUX SYSDEL**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'amortir, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012 sur une durée de 15 ans, la participation de 4 406.45 € au

SYDESL pour travaux de raccordement électrique d'une maison individuelle au lieu-dit « La Cale ».

## **X – AMORTISSEMENT SUBVENTION EQUIPEMENT**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'amortir, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012 sur une durée de 15 ans, la subvention d'équipement de 13 000 € versée à la CCNC pour des travaux de voirie réalisés au lotissement du Val Fleuri.

## **XI – ACHAT GRILLES D'EXPOSITION**

Madame le Maire propose de procéder à l'achat de grilles d'exposition. 2 fournisseurs ont été sollicités la société SEDI et la société KGMAT. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à passer commande à la société KGMAT la mieux disante, de 8 lots de 3 grilles (2m X 1m) avec pieds pour la somme de 1 344 € HT.

## **XII – QUESTIONS DIVERSES**

12-1 Rappel le défilé commémorant l'armistice de 1918 sera le 11 novembre à 10H45.

12-2 Madame le Maire fixe avec les membres concernés une commission du personnel le jeudi 29 septembre 2011 à 9h00. Réunion collective et entretiens individuels.

12-3 Le Week-End du 29 octobre 2011 le podium a été demandé en complément de la location de la salle polyvalente. Le Conseil accepte pour un prix de 80 € supplémentaire.

12-4 Le Conseil Municipal de LAPOUTROIE (Haut Rhin) traverse notre commune le samedi 08 octobre 2011. Monsieur HASSLER explique l'emploi du temps à PALINGES.

10h00 visite de la ferme TOUILLON – repas au P'tit Bistro

Madame le Maire propose de recevoir nos homologues à la salle de la bibliothèque pour une présentation de la commune et un apéritif, le Conseil autorise Madame le Maire à lancer l'invitation.

12-5 Information transports scolaires/halte garderie. Les enfants qui utilisent le bus passeront  $\frac{3}{4}$  d'heure à la halte garderie soit le matin soit le soir. Les usagers du bus qui resteront à la halte garderie plus de  $\frac{3}{4}$  d'heure paieront la différence au prorata du temps passé. Une réunion de la commission vie scolaire aura lieu le lundi 17 octobre 2010 à 19h30 pour faire des propositions (en particulier pour étudier un tarif dégressif pour les fratries).

12-6 Spectacle Pays Charolais du 12 avril 2012. A voir tarifs et modalités avant décision définitive pour l'organisation à PALINGES.

12-7 A sa demande, le Conseil autorise Madame le Maire à mettre en vente le C15 sur le bon coin.

12-8 Monsieur LORTON a constaté que des tranchées avaient été faites en traversée de route avec passage de gaines et tuyaux au lieu-dit « Le Quartier ». Madame le Maire dit ne pas

avoir été informée ni n'avoir vu passer une demande préalable. 2 adjoints se rendront sur place pour avoir des explications.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée à 22h10.